

Nos engagements

- Développer la biodiversité avec une utilisation prioritaire des essences endémiques au bassin méditerranéen en favorisant les plantes locales dans les aménagements
- Promouvoir les gestes écoresponsables concernant la gestion de l'eau, des déchets et sensibiliser les enfants à l'éducation à l'environnement pour un développement durable
- Professionnaliser la gestion écologique du domaine avec le label ÉcoJardin

Le saviez-vous ?

L'Écolothèque est une zone d'accueil pour de nombreux animaux comme les insectes ou les oiseaux. Refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), elle attire aussi des mammifères comme le renard, la fouine, le hérisson ou la chauve-souris...

On peut dénombrer plus de quarante espèces d'oiseaux dont le « moineau friquet », *Passer montanus*, classé « En danger » sur la liste rouge de 2016.



Papillon « Le Flambé » *Iphiclides podalirius*, témoin de la biodiversité



EcoJardin est un label national de gestion écologique des espaces verts dont l'objectif est :

- d'encourager un entretien plus respectueux de l'environnement
- d'accompagner les professionnels dans l'amélioration de leurs pratiques de gestion
- de promouvoir cette démarche auprès des gestionnaires et du grand public

Le label permet de valoriser le travail des jardiniers et faire reconnaître les pratiques favorables à la biodiversité, en réduisant l'impact environnemental des techniques de jardinage et l'utilisation des produits phytosanitaires.

Cette certification recouvre plusieurs domaines : planification et intégration du site, connaissance et préservation du sol, gestion économe de l'eau, respect de la faune et la flore, équipements et matériaux, matériels et engins, formations des agents, information et sensibilisation du public.

Le label est attribué pour une durée de 3 ans renouvelable.

ÉCOLOTHÈQUE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

1, rue Théophraste Renaudot - 34430 Saint Jean de Védas
Tel. 04 99 52 82 82 - Email : ecolothèque@montpellier3m.fr
Tramway 2, station "Victoire 2"



ecolothèque.montpellier3m.fr

CHARTRE ENVIRONNEMENT DE L'ÉCOLOTHÈQUE



Montpellier Méditerranée Métropole - Écolothèque - Adrien Boissy-Bodin - 12/2018 - Label : Plante et Cité



PHILIPPE SAUREL
MAIRE DE MONTPELLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



Objectifs de la Charte

- Développer et faire connaître les bonnes pratiques environnementales de l'Écolothèque
- Partager nos engagements sur les enjeux écologiques

Un domaine dédié à l'éducation à l'environnement

L'Écolothèque, Centre d'éducation à l'environnement de Montpellier Méditerranée Métropole reçoit 35 000 enfants par an sur un domaine agricole à vocation pédagogique de 4 hectares (verger, serres, jardins et animaux de la ferme, mares...).

Les enfants de l'Accueil de loisirs, du Centre de ressources pour les écoles, y découvrent la nature sauvage et apprivoisée, la culture et l'élevage respectueux de l'environnement, l'écologie urbaine et les enjeux environnementaux.

Une gestion écologique des sols

Les sols sont travaillés manuellement lorsque c'est possible avec des outils comme la grelinette afin de limiter le travail mécanique et préserver un sol vivant.

La fertilisation des sols se fait grâce au compost produit sur place (végétaux et déchets organiques des animaux) et aux engrais verts cultivés comme la phacélie.

L'utilisation de paillis (broyat, paille ou carton) protège le sol du dessèchement et de l'érosion.

Une utilisation raisonnée de l'eau

Différentes pratiques permettent une utilisation raisonnée de la ressource pour l'arrosage des végétaux : récupération de l'eau de pluie, du forage et même du puits. Le jeune public est incité à s'approprier ces pratiques dans un objectif de développement durable.

Une gestion globale des déchets

Le tri sélectif est effectué sur le site, différentes poubelles sont mises à disposition du public :

- Conteneur orange pour les déchets organiques
- Conteneur jaune pour les emballages
- Conteneur gris pour les déchets ménagers
- Composteurs et vermicomposteurs
- Aire de compostage

Une biodiversité favorisée

Des points d'observation de la biodiversité sont présents sur l'ensemble du domaine : nichoirs, hôtels à insectes, abris à reptiles, à hérissons, des mares, des ruchers, des zones enherbées, des haies...

La biodiversité du sol est étudiée en partenariat avec le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE).

L'Écolothèque tend vers le zéro-phyto depuis 15 ans en utilisant seulement les produits phytosanitaires autorisés en agriculture biologique. Elle favorise l'action des auxiliaires, petites bêtes et plantes compagnes.

Nos solutions alternatives

- Démarche agroécologique
- Couverture des sols : paillages, engrais verts
- Expérimentation de buttes sandwichs
- Désherbage manuel : binage, sarclage
- Refuges à insectes pour favoriser la biodiversité
- Différenciation des zones selon leurs usages et besoins : livret de gestion pour optimiser les pratiques
- Traitement écologique avec des préparations naturelles : purins, savon noir, jus de vermicompost...

